



# COMITE DE QUARTIER PORTES DE MONTRouGE

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION #9

Mercredi 27 septembre 2023

De 18h30 à 21h

Hôtel de Ville

### ETAT DES PRESENCES

#### PRESENTS

M. Olivier ALLARD, M. Arnaud ASTRE, Mme Carine HU SZE HONG – NOGUES, Mme Marie-Luce IOVANE, M. Jean-Dominique PIT, Mme Sophie CLAUDEL, Mme Céline HARDAT, Mme Camille LEBRUN et membres du Collège des habitants.

Mme Liliane GRAINE, élue et Présidente du Comité de quartier. M. Patrick XAVIER, élu et Vice-président du comité de quartier  
Mme Sandra ANGELIER, Représentante association de quartier.

Invités : M. Paul-André MOULY, Maire-adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public. M. Jean-Marc LAFONT, Directeur de l'espace Colucci.

Mme Camille GENCO, Directrice du pôle Démocratie participative, Mme Virginie CANDUSSO, Assistante du Pôle Démocratie participative et M. Williams TESTE, Chargé de projets proximité.

#### EXCUSES

M. Fathi BENTAIEB, Mme Renée BOSCH, Mme Anne-Marie PARTY, Mme Dominique ROUSSEL et Mme Manitra XAVIER, membre du Collège des habitants.

#### ABSENTS

Franck NELATON, Représentant des commerçants. Mme Phuong DO DUY, représentante suppléante des commerçants. Mme Agnès BLADOU, représentante des entrepreneurs.  
Mme Eléanore BOUTROIS, M. Bernard CROUZY, M. Dionys COSSON, M. Juan DOMINGUEZ, Mme Anny MANGENOT, M. Etienne MARCHAL, M. Gérard MIMAUULT, Mme Michèle OUZIEL, M. Jean-Louis PETITHORY, M. Charles PHILIPPE, M. Thierry QUIQUEREZ, M. Othman SANDERS, membre du Collège des habitants.

## RAPPEL ORDRE DU JOUR

- I. Présentation de la programmation à l'Espace Michel Colucci – en présence de Jean-Marc LAFONT, Directeur de l'Espace Colucci.
- II. Réflexion sur les remarques formulées par les Montougiennes et les Montrougiens dans le cadre de la mise en place du Plan de mobilité – en présence de Paul-André MOULY, Maire-adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public.
- III. Retour sur le Grand Oral des Budgets Participatifs.
- IV. Compte-rendu des commissions.
- V. Questions / Remarques / Réponses.

## PREAMBULE

Mme Liliane GRAINE et M. Patrick XAVIER remercient les participants de leur présence à la réunion. Mme Liliane GRAINE présente l'ordre du jour et propose à M. Jean-Marc LAFONT de présenter le premier point.

### I. Présentation de la programmation à l'Espace Michel Colucci.

Rappel : Une consultation a été menée en novembre 2022 auprès de l'ensemble des Montrougiennes et des Montrougiens pour connaître les attentes et les besoins en termes d'animations sociales et culturelles sur la Ville.

Les résultats de cette consultation ont été présentés aux membres des Comités de quartier et ont permis à l'Espace Michel Colucci d'adapter sa programmation.

- Jean-Marc LAFONT, Directeur de l'Espace Colucci, présente la programmation du Centre d'animation sociale et culturelle. ( Power Point en annexe)

L'espace Colucci en quelques chiffres c'est :

- 2400 m<sup>2</sup> de locaux fonctionnel et adapté aux diverses activités.
- 2300 visiteurs par semaine.

### **Un centre d'animations culturelles :**

- 200 créneaux d'activités de 3 à 99 ans allant du baby danse à la gym douce regroupés dans 5 catégories :

- **Danse** : moderne, classique, hip hop, Break danse pour tous les âges

- **Musique** : éveil musical pour les petits, puis éducation musicale, cours de guitare classique, amplifiée, basse, des cours de batterie, de piano.
- **Arts plastiques** : des enfants jusqu'aux adultes, couture, street art, ateliers d'art.
- **Théâtre** : moyen d'expression encadrée pour les jeunes, un travail de citoyenneté et d'éducation, cours de théâtre pour ados et adultes.
- **Bien-être santé** : yoga, gym douce, fitness, relaxation, pilate ...

1600 inscriptions (contre 990 en 2020). Des cours avec nombre de places limité pour maintenir la qualité des séances.

### **Un centre social :**

Objectif : Proposer une offre de services publics dans cette partie de la Ville

- Des cours d'atelier de français, cours d'alphabétisation gratuits.
- Accompagnement scolaire.
- Une permanence par jour d'écrivain public pour aider les personnes à rédiger des courriers ou des demandes à l'administration...
- Des ateliers de prévention santé en lien avec le CMS de Montrouge. L'idée étant d'aller vers la population lors de leurs activités quotidiennes. Des dépistages diabète sont organisés à l'Espace Colucci.
- Des ateliers de parentalité réguliers.
- 350 personnes en cours individuel et 300 supplémentaires en collaboration avec l'association Numérique pour tous. Réduction de la fracture numérique : Pass numérique gratuit pour tous les habitants. L'espace Colucci accompagne celles et ceux qui sont en difficulté avec le numérique : « Numérique pour tous ». 352 personnes accompagnées en 2022.

### **Accueil des permanences sociales :**

- Ecoute chômage : 3 permanences par semaine à l'Espace Colucci.
- La Mission locale : 292 jeunes de 18 à 25 ans aidés par la mission locale qui s'est réinstallée dans les locaux de Colucci.
- Les permanences Bien vieillir.
- L'association SALTO : aide administrative.
- La CAF.

### **Le Ciné Montrouge :**

- 23000 entrées au Ciné Racine à l'année.
- 14 séances par semaine du samedi au mercredi au Ciné Montrouge avec 3 films différents chaque semaine dont 1 pour enfants.
  - Cinéma classé Art et essai : films d'auteur en VO
  - Label jeune : chaque semaine, un film labellisé « jeune public » pour les enfants.
- 5000 entrées de scolaires sur le temps scolaire.

- Films choisis sur des thématiques pédagogiques. Volonté de faire de l'éducation à l'image par l'image. Dispositif de l'Education Nationale : "Ecole et Cinéma", "Collège au Cinéma" et "Lycéens et Apprentis au cinéma", « maternelles au cinéma ».

Des tarifs attractifs : tarif plein = 7€. Tarif réduit : 5€. Tarif enfant : 4€. Abonnement : 5€ le film

## II. Réflexion sur les remarques formulées par les Montrougiennes et Montrougiens dans le cadre de la mise en place du Plan de Mobilité.

Rappel, ce plan a été élaboré par la Ville grâce :

- aux différentes études menées par le cabinet INGEROP.
- aux résultats des consultations menées auprès des Montrougiennes et Montrougiens.
- aux nombreux échanges avec les Comités de quartier.

Le Plan de Mobilité est entré en vigueur dans chaque quartier cet été (excepté Montrouge Est compte tenu des travaux en cours).

Pendant 6 mois, la Ville recueille toutes les remarques des habitants grâce à un formulaire dédié sur le site de la Ville. Les Comités de quartier sont invités à réagir aux dysfonctionnements signalés par les habitants afin d'identifier les améliorations souhaitables.

- Monsieur Paul-André MOULY, Maire-Adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public rend compte des remontées des habitants. (Power Point en annexe)

Concernant le quartier Portes de Montrouge, les habitants n'ont pas fait de remarques sur les différents changements de sens de circulation.

Les membres sont plutôt positifs concernant le Plan de mobilité de leur quartier. Seul bémol : quelques complications aux heures de pointe sur la rue Gabriel Péri dans la partie entre les rues du 11 novembre et Maurice Arnoux depuis que la rue Radiguet a été mise en sens unique.

## III. Retour sur le Grand Oral des Budgets Participatifs

La quatrième édition des Budgets Participatifs Montrougiens s'est ouverte le 20 mars 2023. Les porteurs de projet avaient jusqu'au 31 mai 2023 pour déposer leur projet. Durant l'été 2023 les services de la Ville ont analysé la recevabilité et la faisabilité des

projets proposés. Puis le 12 septembre 2023, trois jurys composés d'un maximum de 8 membres de chaque Comité de quartier pouvaient sélectionner un maximum de 10 projets par quartier lors du grand oral qui seront ensuite soumis au vote des Montrougiens.

Jury pour le Grand Oral des Budgets Participatifs pour les quartiers Portes de Montrouge et Vieux Montrouge :

- Mme Liliane GRAINE ;
- M. Patrick XAVIER ;
- M. Fathi BENTAIEB ;
- Mme Céline HARDAT ;
- M. Olivier ALLARD ;
- Mme Renée BOSC ;
- M. Dionys COSSON
- M. Arnaud ASTRE ;
- Mme Marie COLAVITA ;
- M. Matthieu DEVRIENDT ;
- M. Yann RAISON du CLEUZIQU,
- M. Jean-Gabriel DE MORTEMART,
- M. Bernard ESCARAVAGE,
- Mme Carole THOMAS,
- Mme Adeline TANON-DAGOU.
- Mme Anita PEREZ
- Mme Nadia CLEITMAN

Rappel :

5 projets ont été présentés pour le grand oral concernant les quartiers Portes de Montrouge et Vieux Montrouge :

- CONTRE LES URINOIRS A CIEL OUVERT
- DES BANCS PUBLICS, BANCS PUBLICS, BANCS PUBLICS ...
- PARC TOSCAN A FOND LA FÊTE
- UN MUR VEGETALISE REMARQUABLE POUR MONTROUGE
- VEGETALISATION MUR ET COUR ECOLE RAYMOND QUENEAU

2 projets ont été retenus pour la phase de vote :

- DES BANCS PUBLICS, BANCS PUBLICS, BANCS PUBLICS ...
- PARC TOSCAN A FOND LA FÊTE

Au total, 11 projets seront soumis au vote durant le mois de novembre :

- AJOUT DE JEUX EXTERIEURS POUR LES 4/6 ANS
- DES TOITS VEGETALISES POUR MONTRouGE
- VEGETALISATION DE LA RUE CAMILLE PELLETAN
- GRAINOTHEQUE
- DES BANCS PUBLICS, BANCS PUBLICS, BANCS PUBLICS ...
- PARC TOSCAN A FOND LA FÊTE
- PARKING 2 ROUES MOTORISES OU NON A MONTRouGE EST
- PARKING SCOOTER ET MOTO
- VOUS AVEZ DIT VELODROME BUFFALO
- DES RADARS SONORES
- PLANCHER DE DANSE

#### IV. Compte-rendu des commissions

Aucun compte rendu n'a été remis au pôle Démocratie Participative

#### V. Questions / Remarques / Réponses

##### **Questions et remarques du jour (réponses en bleu) :**

- Problèmes récurrents d'éclairage sur l'avenue Emile Boutroux : des membres du Comité informent que ce sont des jeunes qui ne sont pas du quartier qui vandalisent le réseau électrique afin de mettre hors service les caméras de surveillance. Si la police nationale n'intervient pas entre 20h et 2h du matin, le problème continuera. [Monsieur Paul-André MOULY informe que pour la 5<sup>ème</sup> fois l'éclairage sera remis en service. Les boîtiers seront scellés pour éviter le vandalisme.](#)
- Des membres informent que depuis cet été le trafic aérien a augmenté au-dessus de la Ville : ce ne sont pas les hélicoptères habituels, mais des avions de ligne. La Ville peut-elle faire quelque chose contre ces nouvelles nuisances sonores.
- Problème avec la climatisation extérieure de Jeanne d'Arc, qui génère des nuisances sonores en continue. Un problème de conformité a bien été constaté par les inspecteurs de salubrité de la Ville, mais rien n'a été fait au niveau de l'établissement.

#### CONCLUSION

##### **Informations diverses :**

Le Pôle Démocratie Participative informe le Comité de quartier que :

- La prochaine réunion sera une plénière réunissant les 6 comités de quartier pour

clôturer ce mandat.

- Le renouvellement des Comités de quartier se déroulera en janvier 2024 avec candidature en octobre 2023.

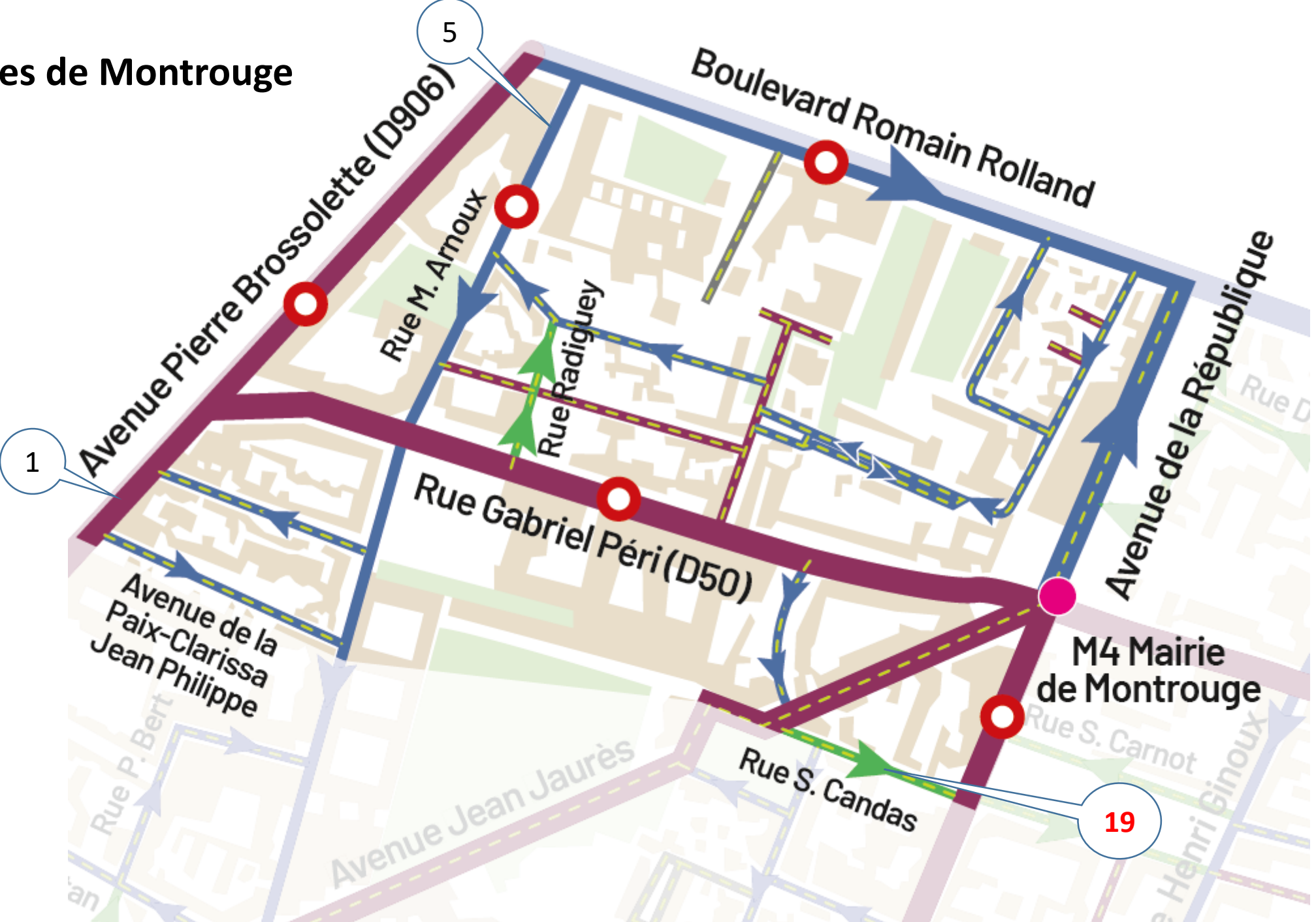
Mme Liliane GRAINE et M. Patrick XAVIER remercient les participants pour leur présence et la qualité des débats et mettent fin à la réunion à 21h.

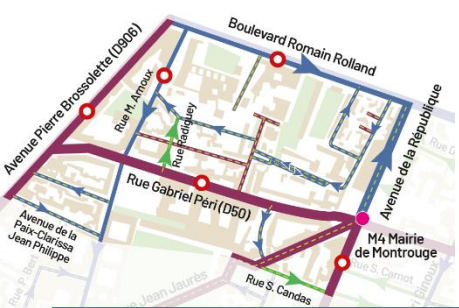
# Remarques générales

Vélo	<b>Rue avec contresens cyclable à droite</b>	Je m'étonne de voir dans certaines rues le contre sens vélo du mauvais côté de la chaussée comme dans la Rue Périer. Ce choix me paraît contre-intuitif tant du point de vue cycliste (circuler à gauche en contre sens est très dangereux, que se passe t-il lorsqu'un autre cycliste arrive en face ?) que du point de vue automobiliste (voir arriver des vélos du côté droit est très surprenant). Pour plus de cohérence et sécurité, ne vaudrait-il mieux pas généraliser le même positionnement du contre-sens à droite de la chaussée dans toute la ville ?
	<b>Rue avec contresens cyclable à droite</b>	J'ai observé des contresens cyclables situés à gauche de la chaussée. Cela me semble extrêmement dangereux pour deux raisons : 1. Cela va à l'encontre de la convention intégrée par tous (automobilistes et cyclistes) qui consiste à rouler à droite. Ainsi les automobilistes distraits vont naturellement serrer à droite et seront surpris de se retrouver nez-à-nez avec un vélo qui suivra les indications. Pour apaiser les circulations il me semble nécessaires pour les règles de circulations soient homogènes. 2. Cela amènera les vélos à changer de côté de circulation en cours d'itinéraire.
	<b>Rue avec contresens cyclable à droite</b>	L'entreprise s'est trompée dans certaines rues : le logo vélo doit être de l'autre côté (et pas au ras des portières...), puisque les cyclistes croisent les voitures à gauche, comme dans une rue à double-sens pour tous.
	<b>Risque d'emportière</b>	Bonjour, les pictos vélo marquant le contresens cyclable sont trop près des portières. C'est extrêmement dangereux pour un cycliste de longer les portières. Une portière ouverte subitement au passage d'un cycliste peut le faire chuter, et ça peut entraîner sa mort s'il tombe mal ou se fait ensuite écraser par un automobiliste. RESOLU
	<b>Risque d'emportière</b>	Changements très positifs bravo ! Cependant il faudrait ajouter des marquages au sol de pictogrammes vélo pour légitimer leur présence à contre sens, ainsi que les écartés du stationnement pour ne pas inciter à rouler trop prêt et éviter l'emportière. RESOLU
	<b>Contresens cyclable</b>	L'autorisation à contresens est pour moi une aberration. Je suis cycliste moi-même et automobiliste. J'ai la notion du danger. La grande majorité des cyclistes aujourd'hui se croient les rois de la Route. C'est normal de griller les feux , de prendre les sens interdits.
Panneaux	<b>Hauteur des panneaux</b>	A l'angle de la rue Victor Hugo et de l'avenue Verdier, en venant du nord, j'ai vu un panneau STOP perché à au moins 3 mètres de haut. Nous ne sommes plus au temps des diligences avec leurs cochers assis très haut. Au contraire, dans les voitures modernes le conducteur est assis proche du sol de la chaussée. Donc les panneaux à 3 m de haut sont difficilement visibles.
	<b>Absence de panneaux</b>	Je suis étonné de ne pas voir des panneaux sens interdits au début de chaque rue qui change de sens, par exemple au début de la rue Rabelais, rue Edgar Quinet côté bd Romain Rolland.... De plus les anciens panneaux sont encore présents et ou ne sont pas RESOLU
Circulation	<b>Trafic de transit</b>	J'ose espérer qu'en limitant la circulation de transit, vous n'allez pas entraver celle des habitants de Montrouge qui mettent déjà un certain temps pour se rendre sur les grands axes et qui n'ont pas la chance de travailler à proximité d'une gare et d'un métro...
	<b>Sens unique</b>	Montrouge est truffée de petites rues trop étroites pour supporter à la fois le double sens et le stationnement, occasionnant des manœuvres acrobatiques, des rétros cassés et autres. Le plan que vous proposez ne mentionne rien quant au stationnement, il est donc difficile de se prononcer. Le meilleur exemple dans les rues que j'emprunte quotidiennement, celle du 11 Novembre: vous maintenez le double sens, mais si le stationnement y est également maintenu, la voie restera une dangereuse.
	<b>30km/h</b>	J'ai remarqué que les voitures roulent plus vite les 30, de ce fait je trouve beaucoup plus dangereux pour les piétons. Il faut faire attention à ces véhicules rapides et les vélos silencieux en contre sens et sans respect de rien. Ils s'imaginent avoir tous les droits.

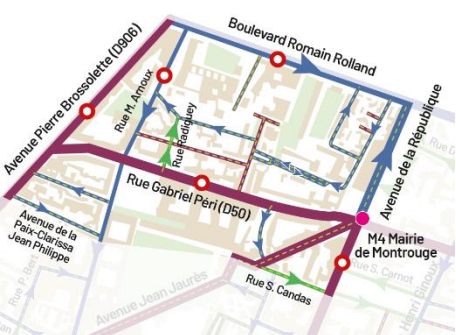


# Portes de Montrouge





<b>Sylvine Candas</b> / <b>Louis Rolland</b>	<b>Sens de circulation</b>	Afin de rejoindre notre habitation nous devons emprunter L. Roland et S. Candas depuis avenue Henry Ginoux
		Merci de laisser la rue Sylvine Candas en double sens. Je souhaite prendre cette rue à partir de la place du monument aux morts.
		Je souhaite toujours emprunter cette rue dans les 2 sens mais surtout de la place à la rue Marcelin Berthelot
		Les changements dans le quartier ont déjà beaucoup impacté les résidents de la rue Marcelin-Berthelot. Merci de continuer à laisser en double sens la rue Sylvie Candas
		L'inversion de la rue Sylvine Candas nous obligera à n'accéder à notre rue (passage du manège) que via l'avenue Jean Jaurès ce qui fait faire un gros détour et nous plonge potentiellement dans les bouchons réguliers de l'avenue de la république entre l'avenue Verdier et le carrefour de la mairie !
		Pour accéder à Marcelin Berthelot, la rue Louis Roland doit être est ouest afin d'aboutir sur le monument aux morts et ensuite Sylvine Candas.
		Le nouveau sens de la circulation rue Sylvie Candas ne permet plus d'accéder à la rue Marcelin Berthelot en venant de l'avenue de la république.
		Le plan de circulation crée une situation de blocage pour les résidents de la rue passage du Manège. Il y a plusieurs solutions possibles : laisser S. Candas en double sens, en supprimant 2 places au milieu pour se croiser + garder L.Rolland dans le sens actuel entre République et Ginoux. Ou sinon inverser M.Berthelot voire la mettre en double sens
		Cette rue, actuellement en double sens, devient à sens unique, de la place des Etats-Unis vers le monument aux morts. Ce qui est extrêmement gênant pour tous les habitants de la rue Marcelin Berthelot et du Passage du Manège, qui ne peuvent plus accéder à leur domicile depuis l'avenue de la République, sans faire un grand détour par l'av J. Jaurès. Et la place des Etats-Unis étant souvent barrée pendant l'année à l'occasion des festivités qui s'y déroulent, la rue Sylvine Candas n'est plus accessible..
		Ces changements de sens de circulation obligeraient les riverains du Pass. Du Manège à passer par le carrefour République /Gabriel Péri qui est très souvent encombré
		Pour accéder à la rue Marcelin Berthelot, il est indispensable que les rues L.Rolland et Sylvine Candas soient orientée dans le sens est ouest. La rue Marcelin Berthelot et nord sud. En changeant le sens de circulation de ces deux rues ça va devenir un enfer pour les riverains pour rentrer chez eux depuis la Porte d'Orléans et l'autoroute.
		Cette rue sert à accéder à Marcelin Berthelot depuis la N20. L'inverser rend l'accès aux riverains très très compliqué
		Il faut absolument pouvoir prendre la rue Sylvine Candas et Rolland pour pouvoir prendre la rue Marcelin Berthelot et rentrer chez nous sans faire un énorme tour.
		On doit pouvoir accéder à Sylvine Candas et Louis Rolland pour rejoindre Marcelin Berthelot
		Je souhaiterais que le sens de circulation soit prévue de l'avenue de la République vers la rue Berthelot et non l'inverse. Cela me permettrait d'accéder à mon domicile passage du manège depuis l'avenue de la République. Cela serait beaucoup plus difficile si la rue Sylvine Candas était dans l'autre sens.
En voiture je ne pourrai plus emprunter rue L.Rolland et S. Candas depuis la RN20 afin de rejoindre rue Marcelin Berthelot. Je signifie mon désaccord.		
Merci de permettre d'emprunter Louis Rolland et Sylvine Candas pour rejoindre depuis la N20 Marcelin Berthelot		
Habitant la rue Marcellin Berthelot, nous sommes déjà restreint par un sens unique, donc obligé de passer par le monument au mort, si vous nous interdisez l'accès par les rues Louis Rolland et Sylvine Candas, cela va devenir très compliqué pour tout les résidents de cette zone. Il faut nous laisser la possibilité d'emprunter Louis Rolland et Sylvine Candas, depuis la N20 afin de rejoindre Marcelin Berthelot svp. Merci d'avance		
On doit pouvoir emprunter l. Roland et s. Candas depuis la n20 afin de rejoindre Berthelot		



<b>Maurice Arnoux</b>	<b>Vitesse</b>	<p>Vous maintenez le début de Maurice Arnoux à 50 km/h : incompréhensible. Cette voie est empruntée par de nombreux conducteurs comme une voie de délestage de Pierre Brossolette, et il faut voir le trafic aux heures de pointe.</p>
		<p>La circulation n'a pas été limitée dans cette rue. Les voitures et camions roulent toujours très vite et font un boucan pas possible, surtout après le dos d'âne au croisement de la rue de la Paix. Les engins ont tendance à accélérer à ce niveau ce qui génère énormément de bruit. Limiter à 30km/h la circulation permettrait de faire diminuer ce bruit.</p>
		<p>A limiter à 20 kms jusqu'a Gabriel Péri.. Les voitures arrivent trop vite en sortant du périphérique et freinent avec le dos d'âne juste avant l'arrivée vers l'école maternelle ! Le passage piéton à hauteur du restaurant japonais n'est jamais respecté.A6:B28</p>
		<p>Il serait bien que la rue Maurice Arnoux soit limitée à 30. Les motos, les voitures, et les camions à 50 km/h dans une rue rectiligne où le son est amplifié est particulièrement dérangeant. De plus, entre les motos qui roulent sur le trottoir pendant les travaux, les gens qui klaxonnent, la pollution qui se colle partout sur les murs, cela serait bénéfique pour les habitants.</p>
		<p>Préserver la limitation à 50 km/h sur la voie n° 1 de la rue Maurice Arnoux, le long de la bande cyclable, est regrettable. Elle est bordée d'une bande cyclable, de places de stationnement, d'habitations, d'écoles et de crèches.</p>
<b>Pierre Brossolette</b>	<b>Coronapiste et vitesse</b>	<p>L'exploitation quotidienne de la coronapiste par les usagers de la route est problématique. En effet, lorsque le trafic se densifie, une très grande majorité des deux roues motorisées empruntent cette voie, qui leur est interdite. De plus, malgré la présence de places de stationnement tout au long de l'avenue, cette voie placée entre la voie de droite et ces places de stationnement est utilisée par les automobilistes pour s'arrêter, gênant la circulation dédiée. Dans les deux cas, la circulation des cyclistes ou des utilisateurs d'engin de déplacement personnel motorisé sur la chaussée ainsi partagée est rendue dangereuse. Enfin, préserver la limitation à 50 km/h n'est pas en faveur de l'apaisement de la voie</p>

# L'ESPACE MICHEL COLUCCI



# L'ESPACE MICHEL COLUCCI



## PROPOSER DES ACTIVITÉS DE LOISIRS, ARTISTIQUES ET CULTURELLES

De 3 ans à 99 ans tout au long de l'année  
(hors période de vacances scolaires)

Bien-être et santé (yoga, gym douce, fitness, relaxation...),  
jeux de stratégie, danses, musiques, langues, ateliers  
d'arts, théâtre, street art, manga, stages de Tai chi chuan,  
cirque, couture, histoire de l'art, qi gong, codage web, 3D...  
Ateliers jeux pour séniors et ateliers ludiques en famille

# L'ESPACE MICHEL COLUCCI

## GARANTIR UN ACCUEIL ET UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DE QUALITÉ

Ateliers de français, alphabétisation,  
Accompagnement scolaire,  
Ateliers de la parentalité,  
Inclusion numérique,  
Prévention santé...



# L'ESPACE MICHEL COLUCCI



## OFFRIR L'ACCÈS À UN CYBERESPACE ET FORMER AU NUMÉRIQUE

Faire des démarches en ligne  
Cours d'initiation « Internet et informatique »  
pour les débutants et pour les enfants (codage,  
impression 3D, Musique Assistée par Ordinateur...)

# L'ESPACE MICHEL COLUCCI

## ACCUEILLIR LES PERMANENCES SOCIALES DES ASSOCIATIONS HÉBERGÉES

Permanences juridiques  
Médiations familiales  
Accompagnement vers l'emploi  
Permanences Bien Vieillir  
Mission locale





# L'ESPACE MICHEL COLUCCI



## ACCÈS AU CINÉ MONTROUGE : L'UNIQUE SALLE DE CINÉMA

Équipé en numérique – diffusion en 2D et 3D – version française et originale sous-titrée

Dispositif de l'Éducation Nationale « École et Cinéma », « Collège au Cinéma » et « Lycéens et Apprentis au cinéma »

Plateau scénique : une vingtaine de spectacles par saison (théâtre, concert, danse)



HAUTS-DE-SEINE

# L'ESPACE MICHEL COLUCCI

Ciné Montrouge

**23000 spectateurs par an**

- Films grand public et indépendants
- Films d'animation enfants

Ciné Montrouge

**155 places  
dont 5 pour PMR**

Ciné Montrouge

**14 séances hebdomadaires  
3 films différents chaque semaine**

Ciné Montrouge

**Labellisé Art et essai  
(VO/VF) et jeune public**

